

## **STROC INDUSTRIE REPORT D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

STROC INDUSTRIE porte à la connaissance de ses Actionnaires, qu'afin de les informer des conclusions de la procédure en cours au Tribunal de Commerce de Casablanca, elle a demandé au Président du Tribunal de Commerce de Casablanca, qui a répondu favorablement à sa requête, le report de la tenue de son Assemblée Générale, prévue initialement le 29 juin 2018.

Un nouvel avis de réunion sera publié ultérieurement.